

AMALLIS

PROCES VERBAL DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ENTREPRISE DU 25 MAI 2023

DIRECTION : M. COCLIN, Mme BERCHEM

MEMBRES DU CSE PRÉSENTS :

Mmes BRAULT, BELOT, CONTOUX, JALLET, MARTIN, POIRIER, RIFFARD, LESPINASSE, ROLLET, TISSOT.

MEMBRE DU CSE ABSENT :

Mme LAPRUGNE,

Présence de M. COULLET, préventeur SSTI 03

CSE/POINT CSSCT

I - POINT SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET ARRETS MALADIE

Arrêts maladie (en jours)	Janvier	Février	Mars	Avril
2022	1663	1386	1365	1254
2023	1190	1263	1292	1198

Accidents du travail (en jours)	Janvier	Février	Mars	Avril
2022	527	383	518	448
2023	298	261	392	289

Pour les AT, essentiellement lors de la 1^{ère} intervention et de la dernière inter de la journée.

34 % en plus de déclarations.

2 – RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU 17.05.2023

- Obligation vaccinale suspendue, plus de statut vaccinal.
- 4 vélos assistances électrique ont été reçus puis distribués sur des antennes.
- Le DUERP sera revu pour le rappel des bonnes pratiques, présentation au CSE pour validation.
- Le règlement intérieur AMALLIS est revu pour la mise à jour de la consommation d'alcool et de stupéfiants sur le lieu de travail.

3 – BILAN EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES FEMMES

Suite à ce constat, AMALLIS convient de mettre en place un plan d'actions concrètes dans les 3 domaines suivants :

- ❖ **Travailler sur l'attractivité du métier et la mixité,**
- ❖ **Améliorer les conditions de travail en travaillant sur l'articulation de la vie professionnelle et de la vie personnelle,**
- ❖ **Garantir l'égalité salariale hommes-femmes.**

Légère augmentation d'embauche masculine.

CSE

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 05 avril 2023

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres présents du CSE.

2 – MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La liste des mouvements du personnel concernant le mois d'avril a été transmise par mail.

Au 1^{er} avril, nous comptabilisons 483 salariés (44 CDD et 439 CDI)

3 - CONTRATS INFÉRIEURS À 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70 h a été transmise par mail.

Nous dénombrons 67 contrats de moins de 70h en avril 2023.

4 – BILAN CSSCT (voir annexe)

Au cours de l'année 2022, il est constaté 51 accidents de travail.

Il y a eu 13 licenciements pour inaptitude.

5 – RAPPORT MEDECINE DU TRAVAIL 2022 (voir annexe)

La médecine du travail a effectué 257 visites médicales.

6 – RAPPORT SOCIAL 2022 (voir annexe)

☞ Service AAD :

L'activité 2022 est en hausse de 3,11% comparé à 2021.

L'année 2022 a été marquée par une baisse d'activité importante malgré des demandes en constante évolution sur l'ensemble du territoire. AMALLIS n'a malheureusement pas eu la possibilité de répondre à tous ces besoins. En effet, AMALLIS est confrontée à une véritable pénurie de personnel et doit donc réduire les temps d'interventions, voir même refuser des dossiers d'orientation.

La répartition des heures réalisées par financeur s'établit ainsi :

- CD / APA / PCH et aide sociale : 323 432 h (84,81%)
- Caisses de retraite : 31 192 h (8,19%)
- Mutuelles / CPAM : 3 036 h (0,80%)
- Sans prise en charge : 23 734 h (6,22%)

☞ Service SIAD :

Le SSIAD est autorisé pour :

- * 279 places Personnes Âgées
 - * 19 places Personnes Handicapées
 - * 20 places Alzheimer
- soit, 318 places au total.

7 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

☞ Résultat financier 2022 de l'AAD

Le total des produits s'élève à 10 266 759 € (9 882 069 € en 2021) et est constitué principalement des produits d'exploitation pour 10 249 552 € (9 702 527 € en 2021).

Le total des charges s'élève à 10 433 578 € (9 677 651 € en 2021) et est constitué principalement des charges d'exploitation pour 10 428 798 € (9 671 371 € en 2021), soit une augmentation de 7,83 %.

Le résultat comptable Aide à Domicile (A.A.D.) présente un déficit de 166 818,39 €.

Le résultat administratif est de 186 617,99€.

☞ Résultat financier 2022 du SSIAD

Le total des produits s'élève à 4 227 516 € (4 268 344 € en 2021) et est constitué principalement des dotations globales de soins.

Le total des charges s'élève à 3 998 281 € (3 896 781 € en 2021) et est constitué principalement des charges d'exploitation pour 3 995 853 € (3 895 332 € en 2021), soit une augmentation de 2,58 %.

Le résultat comptable Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) présente un excédent comptable de 229 235 € (371 563,66 € en 2021) soit 5 % des dotations globales (hors résultats antérieurs impactant les dotations soit 4 549 229 €) pour un taux d'occupation de 78 %.

Le résultat administratif de 644 122,62 € intègre, en plus du résultat comptable de 229 235 € la reprise d'une partie de l'excédent 2021 à hauteur de 414 892,55 €.

8- BILAN PLAN DE FORMATION 2022 (voir annexe)

193 salariés ont suivi au moins 1 formation en 2022 et 112 salariés du Service d'aide à domicile ont bénéficié du dispositif tutorat et immersion nouveaux salariés.

9. DESIGNATIONS COMMISSION FORMATION

- POIRIER Cindy
- BELOT Virginie

10. DESIGNATIONS COMMISSION INFORMATION ET AIDE AU LOGEMENT.

- JALLET Marie-Pierre
- CONTOUX Alexandra
- RIFFARD Yrène

QUESTION POSEES PAR LE CSE

11- PEUT-ON AVOIR UNE INDEMNISATION POUR LE LAVAGE DES VEHICULES DE SERVICE ?

M. COCLIN répond par la négative pour un problème d'équité envers les salariés qui n'ont pas de véhicule de service.

12 – LES SALARIES A TEMPS PARTIEL PEUVENT-ILS SURCOTISER POUR LA RETRAITE.

M. COCLIN répond par la négative car l'employeur devrait surcotiser également.

13 CERTAINS SALARIES PASSENT DES « PERMIS DE CONDUIRE POUR BOITE AUTOMATIQUE ». LORSQU'ILS SONT EN PANNE ILS NE PEUVENT PAS UTILISER LES VEHICULES DE SERVICE. PEUT-ON ETUDIER LA POSSIBILITE D'ACCORDER UNE AIDE FINANCIERE AFIN DE REGLER QUELQUES HEURES DE CONDUITE SUPPLEMENTAIRES (PERMIS CLASSIQUE) ?

M. COCLIN répond par la négative et évoque la possibilité de le faire via le CPF.

14 - QUESTION ET INFORMATIONS DIVERSES

✓ M. COCLIN informe que l'avenant 54 a été validé, la valeur du point passe de 5.62€ à 5.77€ avec effet rétroactif au 1^{er} août 2022 pour toutes les personnes présentes au 1^{er} mai 2023. Coût de 150 000 € pour l'association.

✓ AAD : demande de dotation qualité, comment améliorer la qualité de vie au travail.

✓ Aide du CD pour l'avenant 43 : seuls 80% ont été versés.

✓ Le départ de Sabrina MIRANDA est programmé au 20/06/2023. Sa remplaçante arrive le 4 septembre 2023.

✓ Les entretiens professionnels sont reportés en fin d'année.

Le prochain CSE se tiendra le 29 juin 2023.

Cindy POIRIER
Secrétaire



BILAN DE L'HYGIENE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Année : 2022

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1.1 Identification

Entreprise :	Amallis
Adresse :	20 Avenue Meunier, 03000 Moulins
Activité à domicile:	Maintien et soins à domicile
Code APE:	8810A
N° SIRET :	483 606 745 000 14
Nombre de comités dans l'établissement :	1

Toutes les informations qui suivent doivent être fournies pour l'établissement

1.2 Effectif

Voir Annexe 1 : Effectif total par catégorie d'emploi et par sexe présent au 31/12/2022

Voir Annexe 2 : Equivalents temps plein global (heures contrat proratisées = SMXX) par catégorie d'emploi au 31 12 2022
(= présents en 2022 sans CDD de remplacement)

Nombre d'embauches au cours de l'année:

507
504

Nombre de départs au cours de l'année:

Nombre moyen mensuel des salariés d'entreprises extérieures travaillant dans l'établissement:

48

2. PRINCIPAUX INDICATEURS

2.1 Accidents du travail

Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement:

51

Nombre d'accidents traités par l'organisme de sécurité sociale:

44

Nombre d'accidents avec arrêt de travail :

AAD	43
SIAD	6
ADM	2
→ nombre d'accidents de trajet :	
AAD	6
SIAD	1
ADM	
→ nombre d'accidents du travail :	
AAD	37
SIAD	5
ADM	2

Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année

0

Nombre d'invalidités connues (= titre et notification invalidité notifiées dans l'année)

0

Nombre d'inaptitudes temporaires ou permanentes

17
17
0

dont suivies d'un licenciement

dont suivies d'un reclassement

Nombres d'accidents mortels :

0
0
0

→ total

→ nombre d'accidents de trajet :

→ nombre d'accidents du travail :

Nombre d'accident de déplacement

0

Nombre d'accidents du travail dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures travaillant sur l'établissement:

0

2.2 Maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Nombre et nature des maladies professionnelles reconnues par la sécurité sociale ou à la MSA au cours de l'année

2

2.3 Données communes aux accidents et aux maladies

Nombre de soins à l'infirmierie :

0

Part de la cotisation "accidents du travail - maladies professionnelles" versée à l'organisme de SS compétent

3,66%

2.4 Organisation et contenu du travail

Effectif travaillant en équipe

0

Effectif travaillant en tout ou partie la nuit

0

Effectif travaillant en fin de semaine

0

3. MOYENS ET ACTIONS

3.1 CSSCT

Moyen de secrétariat:

1

Nombre de réunions:

4

Nombre de réunions ordinaires

Nombre de réunions extraordinaires :

→ à la demande des représentants du personnel :

0

→ à la suite d'un accident :

0

Nombre d'enquêtes menées par la CSSCT:

0

0

Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent:

0

0

Nombre de cas de recours à un expert:

0

Nombre de représentants du personnel formés:

0

Nombre de consultations CSSCT avant une décision d'aménagement important:

0

3.2 Actions menées et mise en œuvre du programme

Actions de formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (hors représentants du personnel CSE), soit:

→ Nombre de salariés formés à l'amélioration des conditions

Manutention

Dont	AAD	8
Dont	SIAD	6

PRAP

Dont	AAD	3
Dont	SIAD	2

Aides Techniques

Dont	AAD	6
Dont	SIAD	4

→ Nombre de salariés formés au secourisme :

Dont	AAD + RS	22 recyclage
Dont	SIAD + IFC	8 recyclage



RAPPORT ANNUEL DU MEDECIN DU TRAVAIL

Entreprise :	AMALLIS
Année :	2022

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE INTERENTREPRISE

Nom	Adresse	Téléphone
SSTI 03 Allier Prévention Santé Entreprises	23, rue des Châtelains BP 635 03006 MOULINS CEDEX	04.70.46.84.20
SSTI 03 Allier Prévention Santé Entreprises	65, boulevard Denière 03200 VICHY	04.70.31.35.35
SSTI 03 Allier Prévention Santé Entreprises	125, route de Paris CS 40031 03410 SAINT VICTOR	04.70.02.25.90

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MEDECINS DU TRAVAIL

2.1 NOM PRENOM

Dr DUMONTIER-RUYER Pascale : SSTI03 à Moulins

Dr GAUTHIER Gérard : centre annexe de Lurcy-Lévis (secteur Moulins)

Dr PERROT Lionel : centre annexe de Dompierre / Besbre (secteur Moulins)

Dr PERROT Lionel : centre annexe de Molinet (secteur Moulins)

Dr DIABATE Mohamed : centre annexe de Lapalisse (secteur Vichy)

Dr KAROUI Ilhem : centre annexe de Gannat (secteur Vichy)

Dr BEN JABER Amine : centre annexe de St Pourçain sur Sioule (secteur Vichy)

Dr BAUCULAT Marie-Christine : centre annexe du Mayet de Montagne (secteur Vichy)

Dr AMRI Khaoula : SSTI03 Saint-Victor (secteur de Montluçon)

Dr BOULAABA Sana : centre annexe de Cosne d'Allier (secteur Montluçon)

Dr BOULAABA Sana : centre annexe de Cerilly (secteur Montluçon)

Dr CHOMICKI Aleksander : centre annexe de Commentry (secteur Montluçon)

Dr BOULAABA Sana : centre annexe Ainay le Château (secteur Montluçon)

2.2 EFFECTIF

2.2.1 Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2022	Effectif
Effectif attribué au 1 ^{er} janvier de l'année 2022	440
2.2.2 Répartition de l'effectif	Effectif
Salariés classés en SI (Suivi Individuel Simple)	340
Salariés classés en SIR (Suivi Individuel Renforcé)	4
Salarié classés en SIA (Suivi Individuel Adapté)	96
Total	440

2.3 PERSONNEL ASSISTANT LE MÉDECIN DU TRAVAIL

2.3.1 Secrétaires médicales

2.3.2 Infirmières de santé au travail

2.3.3 Personnel technique :

**IPRP
techniciens
assistantes techniques**

2.4 EQUIPEMENT

2.4.1 Pour l'activité clinique (dans le service) :

- visiotest
- audiomètre
- spiromètre
- loupe visionneuse
- lecteur de glycémie
- électrocardiogramme

2.4.2 Pour l'activité de tiers temps :

- appareil DRAGER
- sonomètre
- dosimètre
- luxmètre
- photomètre
- PID
- pompe de prélèvement
- anénomètre
- fumigène
- caméscope
- appareil photo numérique

2.4.3 Pour les études et recherches le cas échéant :

- Internet
- Bibliothèque du Service
- Bibliothèque Universitaire

3. EXAMENS MEDICAUX EFFECTUÉS

	Total
3.1 EXAMENS MEDICAUX PÉRIODIQUES	<u>38</u>
Examen médical d'aptitude périodique	0
VIP médicales périodiques	15
VIP infirmiers périodiques	22
Visite intermédiaire SIR Infirmier	1
3.2 EXAMENS MÉDICAUX NON PÉRIODIQUE	<u>219</u>
Examen médical d'aptitude à l'embauche	1
VIP médicales initiales	14
VIP infirmiers initiales	54
Visites de pré-reprise	35
Visites de reprise	91
Visites occasionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Demandées par l'entreprise • Demandées par le médecin du travail • Demandées par l'infirmier • Demandées par le salarié 	4 13 1 6
3.3 TOTAL DES EXAMENS	257

4. EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Nature de l'examen	Total
Examen de la vision binoculaire : MONNOYER+ PARINAUD	113
Visiotest/Ergovision	2
Audiométrie	3
Bandelettes urinaires (hématurie, glycosurie, proteinurie)	51
Sérologie Hépatite B	12
Bilan psychosocial	2
TOTAUX	183

5. CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

5.1 CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

Conclusion	Embauche	Reprise	Périodique	Autres	Total
Apte	1	9	0	0	10
Attestation de suivi	68	60	38	10	176
Apte avec restriction	0	4	0	2	6
Apte avec aménagement de poste	0	5	0	3	8
Inapte au poste, apte à un autre	0	3	0	0	3
Inapte à tous les postes	0	3	0	4	7
Inapte en une visite	0	5	0	1	6
Vu ce jour	0	1	0	39	40
Réorientation pour avis médical	0	1	0	0	1
Total	69	91	38	59	257

5.2 CONCLUSIONS MÉDICALES

Orientations :

Type d'orientation	Nombre
Ophtalmologie	1
Chirurgie	1
Psychiatrie	2
Médecin Traitant	23
Psychologue du travail	1
Service social CARSAT	4
CAP EMPLOI INSERTION	7
CAP EMPLOI MAINTIEN	2
POLE PDP SSTI03	6
Total	47

6. ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

Motif de l'action	
Etude de poste et des conditions de travail	12
COVID19 – Conseils	1
Mise à jour Fiche d'Entreprise	1
Proposition, avis , conseil	1
Aide au DUERP	1
Total	16

7. OBSERVATIONS GENERALES

Désormais il existe au sein de SSTI03 un pôle prévention de la désertion professionnelle.

Certains de vos salariés l'ont consulté sur prescription du service médical.

Ce pôle a pour but :

- Sécurisé le parcours de maintien en emploi des salariés
- Aide à maintenir une activité professionnelles compatible avec l'état de santé
- Eviter la détérioration d'un problème de santé
- Trouver des solutions au maintien en emploi des salariés dont l'état de santé peut poser des difficultés dans le milieu du travail ou pour lesquels des problématiques psychologique, sociales, familiales, budgétaires peuvent se poser
- Eviter une rupture professionnelle.

Moulins, le 22 Février 2023.

Dr DUMONTIER-RUYER Pascale



Annexe 3



RAPPORT ANNUEL 2022

Présentation au C.S.E. lors de la réunion du 25 mai 2023

ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

⇒ Service d'Aide à Domicile

↳ Les heures

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre heures d'interventions réalisées	324 649	351 418	347 844	371 316	357 185	393 624	381 395
% évolution	+2,31	+ 8,24	-1,02	+ 6,75	- 3,80	+ 9,74	- 3,11

L'activité 2022 est en hausse de 3,11% comparée à 2021.

Le tableau suivant permet d'évaluer la variation de l'activité sur chacune des antennes.

ANTENNES	COMPARAISON
	2021 / 2022
BROUT-VERNET	+ 1,67%
CHEVAGNES	- 1,76%
EBREUIL	- 4,73%
JALIGNY	- 6,41%
LE DONJON	- 5,97%
LAPALISSE	+ 0,09%
LE MAYET DE MONTAGNE	- 8,36%
LURCY-LEVIS	- 7,80%
MARCILLAT EN COMBRAILLE	- 8,48%
MEAULNE	- 2,60%
MONTLUCON	+ 0,89%
MOULINS	+ 16,28%
SAINT-MARTINIEN	- 14,88%
SAINT POURCAIN	0
VICHY	+ 9,15%
VILLEFRANCHE/ALLIER	+ 1,41%

L'année 2022 a été marquée par une baisse d'activité importante. Malgré des demandes en constante évolution sur l'ensemble du territoire, nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité de répondre à tous ces besoins.

En effet, nous sommes confrontés à une véritable pénurie de personnel et nous devons donc réduire nos temps d'interventions, voir même refuser des dossiers d'orientation.

Les équipes font leur maximum sur le terrain, mais notre véritable problématique est de trouver du personnel remplaçant afin de pallier les absences de nos salariés titulaires.

Malgré ces problématiques, nous constatons que notre activité se développe en zone urbaine, avec des besoins croissants et un niveau de dépendance de plus en plus important.

Les bénéficiaires

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre Bénéficiaires	2 440	2 530	2 638	2 735	2 791	2 854	2 939
% évolution	+ 0,04	+ 3,69	+ 4,27	+ 3,68	+ 2,05	+ 2,20	+ 2,98

Le nombre de bénéficiaires poursuit sa progression, ce qui confirme qu'AMALLIS est réellement identifiée comme un acteur majeur du maintien à domicile sur le département de l'Allier.

La moyenne d'âge est identique à 2021, soit 79 ans pour les hommes et 82 pour les femmes. La majorité est un public féminin.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
GMP*	416	420	413	460	471	484	496
GMP CD	514	510	495	517	525	535	560

* GMP Moyen Pondéré

Le GMP continue à augmenter. Le niveau de dépendance de nos bénéficiaires est de plus en plus important.

Par ailleurs, le nombre de nos bénéficiaires isolés est très important. Nous avons un EMP (Entourage Moyen Pondéré) de 900.

La répartition des heures réalisées par financeur s'établit ainsi :

- CD / APA / PCH et aide sociale : 323 432 h (84,81%)
- Caisses de retraite : 31 192 h (8,19%)
- Mutuelles / CPAM : 3 036 h (0,80%)
- Sans prise en charge : 23 734 h (6,22%)

Les déplacements

1 466 422 km ont été parcourus par les salariés de lAAD (personnel de terrain et administratifs).

Les ratios kilomètres / heures facturées sont les suivants :

- Lundi au vendredi : 2,78
- Week-end et jours fériés : 14,68
- Moyenne générale : 3,18

Résultat financier 2022 de l'AAD

Le total des produits s'élève à 10 266 759 € (9 882 069 € en 2021) constitué principalement des produits d'exploitation pour 10 249 552 € (9 702 527 € en 2021) dont :

- 9 021 148 € de produits de tarification contre 9 213 585 € en 2021. La baisse de 2,1 % est en lien avec la diminution du nombre d'heures (381 395 H contre 393 624 H en 2021).
- 1 040 000 € de financement complémentaire par la Conseil Départemental de l'impact de l'avenant 43 sur les coûts salariaux.
- 107 172 € de remboursements de coûts de formations.

Le total des charges s'élève à 10 433 578 € (9 677 651 € en 2021) constitué principalement des charges d'exploitation pour 10 428 798 € (9 671 371 € en 2021), soit une augmentation de 7,83 %, dont :

- des coûts salariaux pour 8 515 942 € (7 341 373 € en 2021)
- du personnel intérimaire pour 720 464 € (1 083 745 € en 2021)
soit des coûts de personnel de 9 236 406 € contre 8 425 118 € en 2021 en augmentation de 9,6 % (impacte avenant 43).
- une augmentation de 9,59 % des coûts de déplacements (frais de déplacements & coût véhicules de service) : 680 061 € (620 579 € en 2021)
- une baisse des autres charges : 512 330 € contre 625 673 € en 2021.

Pour rappel en 2021 ont été constatées des dépenses exceptionnelles liées aux actions de communication (flyers, signalétiques locaux et véhicules, etc.) et aux fournitures médicales en lien avec la crise sanitaire.

Le résultat comptable « Aide à Domicile (A.A.D.) » présente un déficit de 166 818,39 €

Le résultat administratif de 186 617,99€ proposé au Conseil Départemental est composé :

- ➔ du résultat comptable des « heures tarifées » pour 16 617,99 €
- ➔ + 170 000 € de reprise d'excédents antérieurs

⇒ Service de Soins Infirmiers à Domicile

Les places

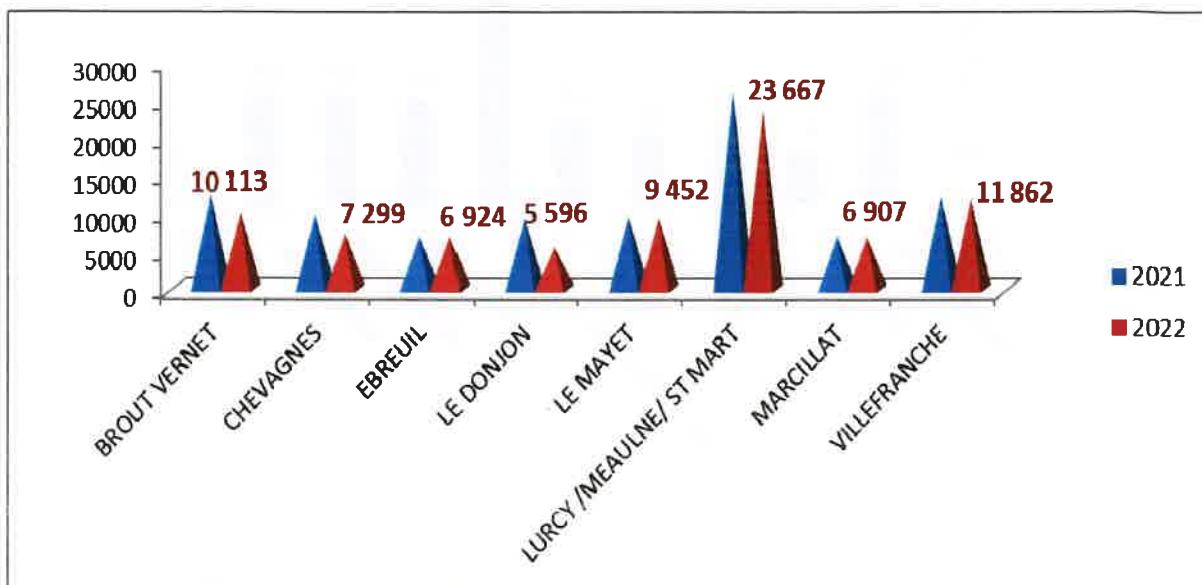
Le SSIAD est autorisé pour :

- * 279 places Personnes Agées
- * 19 places Personnes Handicapées
- * 20 places Alzheimer

soit, 318 places au total.

L'activité

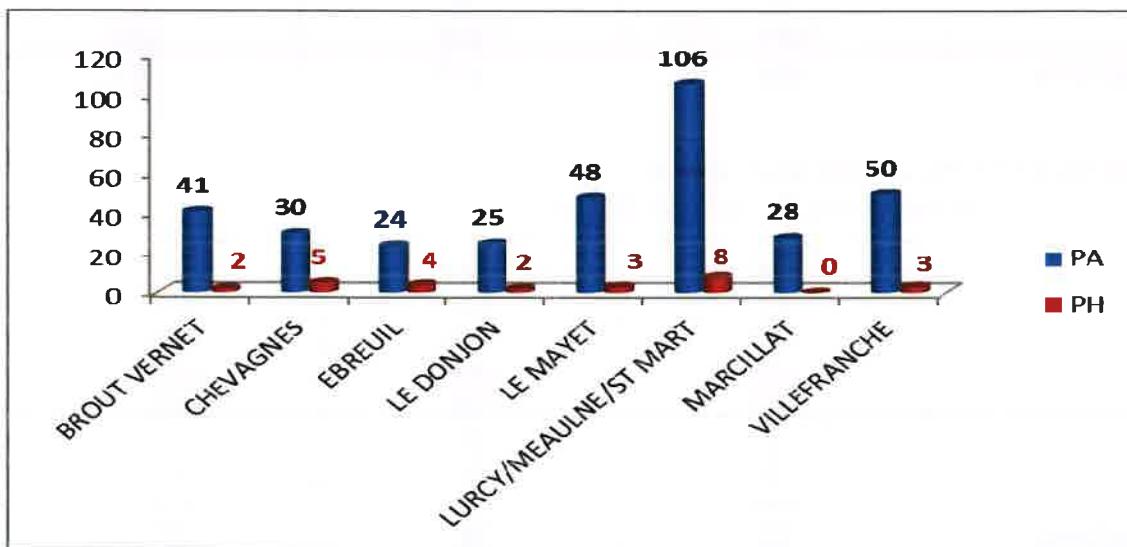
Personnes âgées et Personnes handicapées
Nombre de journées réalisées 2022 / 2021 par antenne



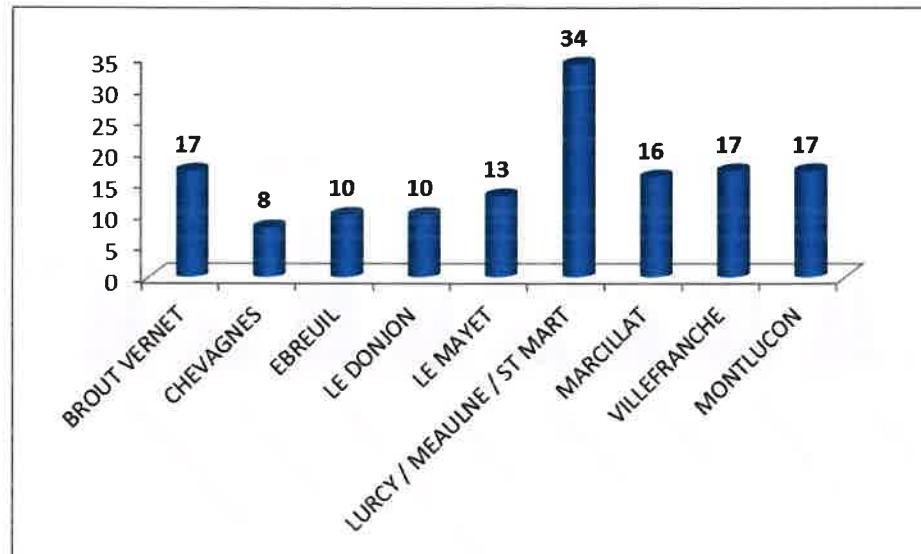
Les bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2022

◆ Personnes âgées et Personnes Handicapées



♦ E.S.A. :



☒ Section « Personnes Agées »

- Les personnes de plus de 60 ans

	2020	2021	2022
GIR 1	4%	4%	6%
GIR 2	31%	30%	29%
GIR 3	32%	31%	28%
GIR 4	32%	35%	36%
GIR 5	0	0	1%
GIR 6	0	0	0
GMP	651	643	643
Nb de patients	428	373	352

☒ Section « Personnes handicapées »

- Les personnes de moins de 60 ans

	2020	2021	2022
GIR 1	4%	4%	4%
GIR 2	32%	50%	44%
GIR 3	32%	29%	26%
GIR 4	32%	17%	26%
GIR 5	0	0	0
GIR 6	0	0	0
GMP	654	724	690
Nb de patients	25	26	27

Activité 2022 :

Au titre de l'année 2022, l'activité par secteur en quelques chiffres, c'est :

=> Section « Personnes Agées » :

- 77 571 journées réalisées pour 352 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 76 %.

=> Section « Personnes Handicapées » :

- 6 935 journées réalisées pour 27 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 100 %.

=> Section ESA »

- 142 patients suivis (135 patients en 2020)
- 670 visites conduites par l'ergothérapeute ou la psychomotricienne (455 visites en 2021)
- Le taux moyen d'occupation du service a été de 72%.

Déplacements

1 101 986 km ont été parcourus par les salariés du SSIAD en 2022 (domicile, réunions, formations).

Le nombre moyen de kilomètres entre chaque intervention est de 11,05 km.

Résultat financier 2022 du SSIAD :

Le total des produits s'élève à 4 227 516 € (4 268 344 € en 2021) constitué principalement des dotations globales de soins dont :

- la dotation « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Agées » : 3 518 100 €
- la dotation « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Handicapées » : 250 787 €
- la dotation « Soins Infirmiers à Domicile Service ESA » : 365 449 €.

A noter également des remboursements de coûts de formation pour 67 737 €

Le total des charges s'élève à 3 998 281 € (3 896 781 € en 2021) constitué principalement des charges d'exploitation pour 3 995 853 € (3 895 332 € en 2021), soit une augmentation de 2,58 % dont :

- des coûts salariaux pour 2 749 020 € (2 584 715 € en 2021) en augmentation de 6,36 % (impact avenant 43)

- une baisse des honoraires médicaux : 572 867 € contre 632 704 € en 2021.
- une légère baisse des coûts de déplacements (frais de déplacements & coût véhicules de service) : 408 162 € (413 525 € en 2021)
- une stabilité des autres charges : 265 804 € contre 263 961 €.

Le résultat comptable « Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) » présente un excédent comptable de 229 235 € (371 563,66 € en 2021) soit 5 % des dotations globales (hors résultats antérieurs impactant les dotations soit 4 549 229 €) pour un taux d'occupation de 78 %.

Le résultat administratif de 644 122,62 € intègre, en plus du résultat comptable de 229 235 € la reprise d'une partie de l'excédent 2021 à hauteur de 414 892,55 €

En ce qui concerne le bilan,

Les fonds propres passent de 2 407 895 € à 2 469 198 € en lien avec les résultats 2022 :

➔ résultat « AAD » : -166 818 €

➔ résultat « SSIAD » : 229 235 €

Ils sont ventilés selon les dernières décisions d'affectation des résultats antérieurs de nos financeurs dont :

➔ 1 891 221 € en « réserves » (générale, compensation de déficit, affectées à l'investissement ou à la couverture du fonds de roulement)

➔ - 232 560 € en dettes « non opposables aux financeurs »

➔ 739 311 € en « report à nouveau » :

- **Aide à Domicile pour 324 418 € et correspond pour :**

✓ 50 000 € au solde de l'excédent 2018 qui sera affecté sur le résultat administratif 2022.
✓ 274 418 € à l'excédent 2021 dont 120 000 € seront affectés sur le résultat administratif 2022

- **SIAD pour 414 893 € correspond à une partie de l'excédent 2021 et sera repris au résultat administratif 2022.**

Les fonds dédiés pour 359 134 € correspondent principalement à des financements spécifiques ARS non encore utilisés pour l'activité SIAD (formation, indus infirmiers).

EVOLUTION DE L'EMPLOI, DES QUALIFICATIONS ET DE LA FORMATION

I – LES EFFECTIFS

☛ **Répartition des effectifs par sexe et par qualification présents au 31/12/2022**

Service	Code Type Emploi	Libellé Emploi	Total	Hommes	Femmes
AAD	A1	Agent à domicile	208,00	5,00	203,00
AAD	B1	Employé(e) à domicile	92,00	2,00	90,00
AAD	C10	Employée à domicile (C)	6,00		6,00
AAD	C1	Auxiliaire de vie sociale	53,00	2,00	51,00
AAD	C2	Aide médico-psychologique	4,00		4,00
TOTAL AAD			363,00	9,00	354,00
ADMIN	B3	Employé(e) de bureau	1,00		1,00
ADMIN	C5	Secrétaire	17,00		17,00
ADMIN	D3	Assistant technique	1,00	1,00	
ADMIN	D5	Responsable de secteur	0,00		
ADMIN	E10	Responsable de secteur	2,00		2,00
ADMIN	E11	Conseiller technique	2,00		2,00
ADMIN	F1	Cadre Administratif	2,00	1,00	1,00
ADMIN	F2	Coord. de service AD			12,00
ADMIN	G3	Resp adj SAD			1,00
TOTAL ADMIN			38,00	2,00	36,00
ALZH	E4	Ergothérapeute	2,00		2,00
ALZH	E4B	Psychomotricienne	0,00		
TOTAL ALZH			2,00	0,00	2,00
SSIAD	A5	Agent de soins (A)	5,00		5,00
SSIAD	B5	Agent de soins (B)	6,00		6,00
SSIAD	C9	Agent de soins (C)	3,00		3,00
SSIAD	C2	Aide médico-psychologique	9,00		9,00
SSIAD	C3	Aide soignant(e)	50,00	4,00	46,00
SSIAD	F3	Coord. de service de soins	10,00		10,00
SSIAD	H4	Responsable de service	1,00		1,00
TOTAL SSIAD			84,00	4,00	80,00
	Total Général		487,00	15,00	472,00

☛ Personnel d'intervention :

Nous relevons que 48% des intervenants à domicile (niveaux B et C) sont qualifiés (45% en 2021).

❖ Personnel administratif et d'encadrement :

❖ Répartition des effectifs CDD / CDI :

Total	487	CDI :	432,00	CDD :	55
AAD	363	Total CDI AAD :	332	Total CDD AAD:	31
A1 -Agent à domicile		CDI :	186	CDD :	22
B1 -Employé(e) à domicile		CDI :	87	CDD :	5
C10- Employé(e) à domicile		CDI :	4	CDD :	2
C1 -Auxiliaire de vie sociale		CDI :	53	CDD :	0
C2 - Aide médico-psychologique		CDI :	2	CDD :	2
ADMIN	38,00	Total CDI ADMIN :	35,00	Total CDD ADMIN:	3
C5 - Secrétaire		CDI :	16,00	CDD :	2
D3 - Assistant technique		CDI :	1,00	CDD :	
D5 - Responsable de secteur		CDI :		CDD :	
E10 - Responsable de secteur (E)		CDI :	1,00	CDD :	1
E11 - Conseiller technique		CDI :	2,00	CDD :	
F1- Cadre administratif		CDI :	2,00	CDD :	
F2- Coord. de service AD		CDI :	12,00	CDD :	
G3- Resp adj SAD		CDI :	1,00	CDD :	
ALZH	2,00	Total CDI ALZH :	2,00	Total CDD ALZH:	0
E4 - Ergothérapeute		CDI :	2,00	CDD :	
E4B - Psychomotricienne		CDI :		CDD :	
SSIAD	84,00	Total CDI SSIAD:	63,00	Total CDD SSIAD:	21
A5 - Agent de soins		CDI :	2,00	CDD :	3
B5 - Agent de soins		CDI :	1,00	CDD :	5
C9- Agent de soins		CDI :		CDD :	3
C2 - Aide médico-psychologique		CDI :	9,00	CDD :	
C3 - Aide soignant(e)		CDI :	41,00	CDD :	9
F3 - Coordinateur de service de soins		CDI :	9,00	CDD :	1
H4 - Responsable de service		CDI :	1,00	CDD :	

MOTIFS EMBAUCHE DES CDD

❖ Pour remplacement : **70,9%**

- ♦ maladie : 64,1%
- ♦ maternité/congé parental : 7,7%
- ♦ congés : 25,6%
- ♦ formation : 2,6%

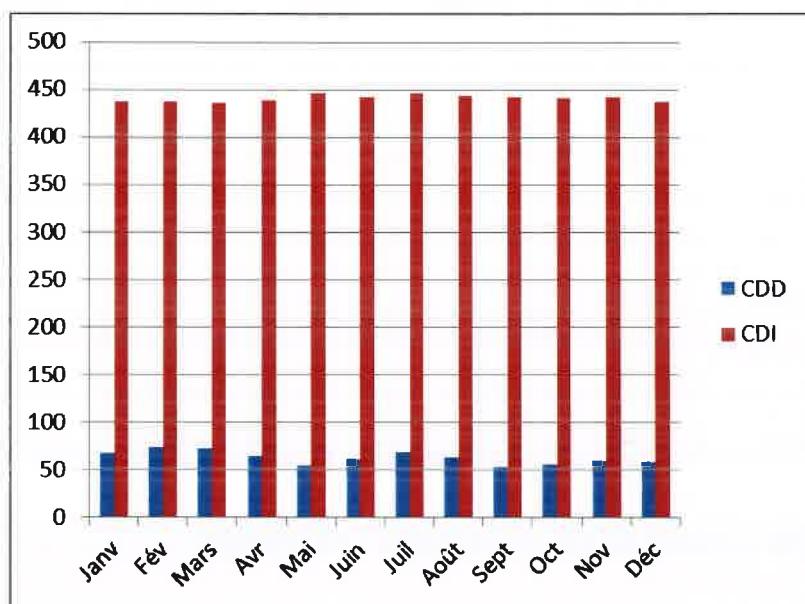
❖ Pour accroissement d'activité : **29,1%**

❖ Rapport du nombre de CDD / total des effectifs par service au 31/12/2022

CDD / SERVICE	%
CDD AD	8,5
CDD ADM	7,9
CDD SSIAD	25,0

❖ Evolution mensuelle des effectifs (ensemble des présents au 1^{er} du mois + entrées) :

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
CDD	68	74	72	65	55	61	69	64	53	56	60	58
CDI	438	438	436	439	446	442	447	444	443	441	443	437



❖ Mouvements du personnel CDI sur l'année 2022 :

- Nombre d'entrées : **67** (69 en 2021)
- Nombre de sorties : **63** (59 en 2021)
 - Démissions : 33 (dont 25 AAD, 8 SSIAD)
 - Départs en retraite : 8 (6 AAD, 1 SSIAD, 1 ADM)
 - Licenciements pour inaptitude : 15 (dont 14 AAD, 1 SSIAD)
 - Transfert autre service : 1 (AAD)
 - Licenciements autres : 2 (1 AAD, 1 SSIAD)
 - Ruptures conventionnelles : 4 (2 AAD, 1 SSIAD, 1 IC))

★ Salariés mis à disposition :

- Intérim : LASER EMPLOI AUVERGNE : 122 (122 en 2021)

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juill	août	sept	octob	nov	déc
salariés présents sur le mois en cours	53	49	46	46	42	43	45	47	41	47	43	44
nb heures	3324	3132	3596	3230	2547	2836	2661	3178	3198	2851	3009	2939

↳ Répartition des départs par catégorie professionnelle, par sexe, par motif (CDI - CDD) sur l'année 2022

	Femmes			Hommes		
	EMPLOYES	AGENT DE MAISTRISE	CADRES	EMPLOYES	AGENT DE MAISTRISE	CADRES
Démission	33					
Licenciement personnel	17					
Licenciement économique						
retraite	8					
Fin d'essai	2					
Rupture convenant.	3		1			
Autres cas (transfert)	1					
fin de CDD (dont rupture d'anticipée)	424		1	16		

II – SITUATION COMPAREE HOMMES / FEMMES

A - EFFECTIF

↳ Répartition de l'effectif par genre au 31/12/2022 :

	Femmes	%/ total F	Hommes	%/total H
CDD	53	11,2	2	13,33
CDI	419	88,8	13	86,67
TOTAL	472		15	

↳ Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	441	14
AGENTS DE MAITRISE	6	
CADRES	25	1

On notera, dans la filière intervention, 40% des hommes relèvent du degré 2 contre 28% des femmes.

↳ Age des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

CATEGORIES	Femmes	Hommes	Moins de 30 ans		Entre 30 et 39 ans		Entre 40 et 49 ans		Plus de 50 ans	
			F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYEE(S)	441	14	45	1	63	3	112	5	221	5
AGENTS DE MAITRISE	6		2		3		1			
CADRES	25	1			6	1	8		11	

La moyenne d'âge des femmes est de 47.5 ans et pour les hommes de 44.7.

↳ Ancienneté des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	7,58	4,10
AGENTS DE MAITRISE	5,77	
13,87	13,87	3,19

B – DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

↳ Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon la durée

CATEGORIES	Femmes	Hommes	Temps complet		Temps partiel global		Temps partiel inf ou = à 50%		Temps partiel sup à 50%	
			F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYEE(S)	441	14	17	2	424	12	45	1	379	11
AGENTS DE MAITRISE	6		6							
CADRES	25	1	15	1	10				10	

 **Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon la durée**

	EMPLOYE(E)S		AGENT DE MAITRISE		CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Congé individuel de formation						
Congé parental d'éducation	8					
Autres						

C – DONNEES SUR LES EMBAUCHES

 **Répartition des embauches par catégorie professionnelle, type de contrat et par sexe sur l'année 2022**

	Femmes		Hommes	
	Nb d'embauches	dont CDD	Nb d'embauches	dont CDD
EMPLOYES	486	422	20	17
AGENT DE MAITRISE				
CADRES	1	1		

(Nombre de contrats créés)

D – REMUNERATION

 **Rémunération mensuelle moyenne par sexe brute**

	Femmes	Hommes
NON CADRES	1 438€	1 520€
CADRES	2 965€	

 **Taux horaire moyen**

	Femmes	Hommes
NON CADRES	12,71	12,81
CADRES	20,39	

III – REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Temps partiel (présents au 31/12/2022) :

		SALARIES TEMPS PARTIEL					
		CDD		CDI			
	CATEGORIES	total	femmes	hommes	femmes	hommes	
A	Agent à domicile	206	22		179	5	
	Agent de soins	5	3		2		
B	Employé à domicile	89	4	1	83	1	
	Agent de soins	5	4		1		
	Employé de bureau	1			1		
C	Agent de soins C	3	3				
	Auxiliaire de vie	6	2		4		
	Auxiliaire de vie sociale	49			48	1	
	AMP	12	2		10		
	Aide soignant	50	8	1	38	3	
	Secrétaire	10	1		9		
D	Assistant technique	0					
	Responsable secteur	0					
E	Responsable secteur	0					
	Ergothérapeute	0					
	Psychomotricienne	0					
	Conseiller technique	0					
CADRE	Cadre administratif	0					
	Coordinateur SAD	3			3		
	Coordonnateur de soins	7	1		6		
	Resp adjointe SAD	0					
	Resp SSIAD	0					

- ♦ 91,5% du personnel travaille à temps partiel
- ♦ Dans la filière intervention : 95% du personnel est à temps partiel
- ♦ Dans la filière administrative : 2,5 % du personnel est à temps partiel
- ♦ Dans la filière agent de maîtrise et encadrement : 2,5% du personnel est à temps partiel
- ♦ 79% des salariés ont un contrat de travail supérieur à 104 heures mensuelles.

La moyenne mensuelle est de 114,4 heures (113 heures en 2021)

IV – INDICATEURS DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES RELATIVES A LA NON DISCRIMINATION PAR L'AGE ET A L'EMPLOI DES SENIORS SUR L'ANNEE 2022

❖ Répartition des effectifs par âge

		CATEGORIES	45 à 59 ans	60 à 65 ans	plus de 65 ans
EMPLOYES	A	Agent à domicile	99	22	10
		Agent de soins	3		
	B	Employé à domicile	52	15	
		Agent de soins	1		
		Employé de bureau	1		
	C	Employé à domicile- C	4	1	
		Auxiliaire de vie sociale	33	13	
		AMP	5	4	
		Aide soignant	21	4	2
		Secrétaire	7		
AGENTS DE MAITRISE	D	Assistant technique	1		
		Responsable secteur			
	E	Responsable secteur	1		
		Ergothérapeute			
CADRES	F	Psychomotricienne			
		Conseiller technique			
		Coordonnateur de soins	6	2	
		Cadre admin	1		
		Coordonnateur SAD	8		

316 salariés de la structure sont concernés par le plan Séniors, soit 64,8% du personnel (soit + 13 comparé à 2021).

❖ Nombre des salariés concernés par les mesures liées à l'emploi des séniors, ayant suivi une formation en 2022

	CATEGORIES	45 à 59 ans	plus de 60 ans
		Nb pers formées	Nb pers formées
EMPLOYES	A		
	E		

42,61 % des agents ont entre 45 et 59 ans ont suivi une formation.

19,44 % des agents ont plus de 60 ans ont suivi une formation.

❖ Motifs et nombre de départs par tranche d'âge

	CATEGORIES	45 à 49 ans			50 à 59 ans			60 à 65 ans			plus de 65 ans		
		Dém	Lic	Ret	Dém	Lic	Ret	Dém	Lic	Ret	Dém	Lic	Ret
EMPLOYES	A Agent à domicile	3	1		5	6				3	1		
	A Agent de soins												
B	B Employé(e) à domicile	1			2	2			1	2			
	B Agent de soins												
C	C Employé(e) de bureau												
	C Auxiliaire de vie sociale							1		1			
AGENTS DE MAITRISE	C AMP									1			
	C Aide soignant(e)		1		3	1							
D	D Secrétaire									1			
	D Assistant(e) technique												
E	E Responsable secteur												
	E Ergothérapeute												
CADRES	F/G Psychomotricienne												
	F/G Conseiller(ère) technique							1					
F/G	F/G Cadre administratif												
	F/G Coordonnateur de soins												

V – FORMATION

☛ Répartition des heures d'action de formation continue par catégorie et par sexe (hors CPF-CIF) :

CATEGORIES	Femmes		Hommes	
	Nombre	Nb moyen d'heures par salarié	nombre	Nb moyen d'heures par salarié
EMPLOYES	3360	14,1	102,33	10
AGENT DE MAITRISE	160	12,3		
CADRES	381,5	6,5	70	18

☛ Répartition des actions de formation par type d'action en heures :

	Femmes	Hommes
Adaptation au poste	3426	172,33
Maintien dans l'emploi		
Développement des compétences	809	

VI - BILAN RAPPORT MEDECIN DU TRAVAIL POUR L'ANNEE 2022

➤ Examens médicaux effectués :

- examens périodiques : 38
- examens d'embauche : 69
- examens de pré-reprise : 35
- examens de reprise : 91
- examens occasionnels : 24

Soit un total de 257 examens.

➤ Actions en milieu du travail :

- études de poste et des conditions de travail : 12
- COVID-19 (conseils, ...) 1
- Divers : 3

Soit un total de 16 actions.



BILAN DU PLAN DE FORMATION 2022

Le plan de formation 2022 qui vous a été présenté lors de la séance du CSE du 27 janvier 2022 a été conduit au cours de l'année 2022.

193 salariés ont suivi au moins 1 formation en 2022 et 112 salariés du Service d'aide à domicile ont bénéficié du dispositif tutorat et immersion nouveaux salariés.

BILAN DU NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES ET DU NOMBRE D'HEURES DE FORMATION REALISEES AU 31/12/2022

(hors CPF-immersion-apprentissage)

	Nb de personnes formées	Nb d'heures réalisées
Service d'Aide à Domicile		
- Aides à domicile	136	1839
- Responsables de sect.	10	210
- Agent Adminin	1	14
- Total	147	2063
Service de Soins Infirmiers à Domicile		
- Aides-Soignants	25	1281
- Ergothérapeute/Psycho	2	14
- Infirmières coordinatrices	9	255
- Total	36	1550
Service Administratif (siège)		
Total	9	191

↳ Répartition Hommes/femmes :

	Hommes	Femmes
Employés	6	157
Agents de Maîtrise		5
Cadres	1	23

↳ Répartition par âge :

Age	Nb salariés
Entre 45 et 50 ans	31
Entre 50 ans et 55 ans	34
Plus de 55 ans	43

Soit 56% des salariés formés

L'âge moyen des salariés ayant suivi une formation est de 45 ans.

➤ COMPARATIF 2020/2021/2022
 (hors CPF apprentissage) avec immersion

	2020	2021	2022
SERVICE AAD			
Nombre de personnes formées	205	321	259
Nombre d'heures de formation	2819.5	4769.3	2418
SERVICE SIAD			
Nombre de personnes formées	14	22	36
Nombre d'heures de formation	781	315	1550
SERVICE ADMINISTRATIF			
Nombre de personnes formées	4	5	9
Nombre d'heures de formation	52	200	191
TOTAL			
Nombre de personnes formées	223	348	304
Nombre d'heures de formation	2885.5	5284.3	4159

A noter : 12 salariés ont suivi une formation qualifiante dont 2 en contrat d'apprentissage

BILAN QUALITATIF

- ✖ Les retours des salariés sont très satisfaisants.

- ✖ L'immersion et le tutorat sont très appréciés
- ✖ Les formations en distantiel se passent bien et sont maintenant bien intégrées dans le parcours de formation

BILAN FINANCIER

Le financement du plan de formation s'organise à partir de plusieurs sources de financement proposées

- Uniformation au titre du plan /contrats apprentissage
- des cofinancements entre Uniformation et la CNSA
- des financements de la CNSA via le Conseil Départemental
- transition pro auvergne (Etat)
- autofinancement par l'AMALLIS.

BILAN DES FORMATIONS PAR SERVICE

TOTAL ENVELOPPES : 244185€

TOTAL REALISEES : 202344€

Formation	Organisme	Type	nb stag	h/formation	total heures	Coût total
MAC STT G1 03/2022	ASVAUVERGNE	II	6	7	42	1714,25
MAC STT G2	ASVAUVERGNE	II	5	7	35	1511,64
MAC STT G3	ASVAUVERGNE	II	8	7	56	1956,49
						0
PRAP G 08/11	ATOUT SYNERG	II	3	28	84	3747,92
						0
DIGITALE UNA G1	UNA	II	6	10,82	64,89	2407,07
DIGITALE UNA G2	UNA	II	14	10,5	149,66	5609,37
DIGITALE UNA G3	UNA	II	8		87,68	3493,9
						0
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 23/05	ASVAUVERGNE	II	7	14	98	4191,85
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 02/06	ASVAUVERGNE	II	10	14	140	5426,28
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 04/10	ASVAUVERGNE	II	7	14	98	4254,9
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 15/11	ASVAUVERGNE	II	9	14	119	4665,062
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 17/11	ASVAUVERGNE	II	9	14	126	4770,63
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 29/11	ASVAUVERGNE	II	8	14	112	4427,8
MODULES PRESENTATION DU METIER 02-2022	DFORM PRO		1	2	2	119,55
MODULES PRESENTATION DU METIER 03-2022	DFORM PRO		2	2	4	240,2
MODULES PRESENTATION DU METIER 07-2022	DFORM PRO		2	2	4	239,1
MODULES PRESENTATION DU METIER 08-2022	DFORM PRO		1	2	2	120,17
MODULES PRESENTATION DU METIER 06-2022	DFORM PRO		2	2	4	239,1
MODULES PRESENTATION DU METIER 11-2022	DFORM PRO		1	2	2	127,61

MODULES PRESENTATION DU METIER 12-2022	DFORM PRO		1	2	2	120,71
TUTORAT 21/06	ASVAUVERGNE	II	3	14	28	1875,3
TUTORAT 27/09	E FAYET	II	2	7	14	484,01
PSYCHOLOGIE PA & ALZHEIMER 09/06	ASVAUVERGNE	II	9	14	126	4843,6
MISSIONS ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNELS 07/10	E FAYET	II	2	7	14	459,98
ACCOMPAGNEMENT FIN DE VIE 03/10	ASVAUVERGNE	II	6	14	84	3336,18
AIDE TOILETTE -MANUTENTION 13/06	E FAYET	II	2	14	28	1061,89
AIDE TOILETTE -MANUTENTION 27/06	E FAYET	II	4	14	56	1852,47
AIDE TOILETTE -MANUTENTION 03/10	E FAYET	II	2	14	28	927,21
AIDE TOILETTE 16/12	GRETA	II	2	7	14	451,31
RISQUES ROUTIERS 07&8/12	INSEER	II	6	3,5	21	2728,55
FORMATION NUMERIQUE				13	65	1633,94
VAE ADVF		I	3		129	2762,05
CPF		I	1		175	2774,46
APPRENTISSAGE DPAS -CHABROUX		I	1	226	226	5471,63
IMMERSION	INTERNE	II	126		1355,04	22326,7524
SS TOTAL AAD			279	515,82	3595,27	102372,934

ENTRETIEN EVAL 03/01	UNA	II	2	21	42	1601,07166
ENTRETIEN EVAL 07/02	UNA	II	3	21	42	1472,08918
		II				0
RESPONSABLE DE SECTEUR	UNA	II	1	91	84	6015,53
ARCAD AA-RS	ARCHE MC2		12	3,5	42	1982,8452
SS TOTAL ADMINISTRATIF AAD			18	136,5	210	11071,536
PRAP G 08/11	ATOUT SYNERG	II	2	28	56	2498,31
AFGSU recycl 11-22	CESU 03	II	1	7	7	356,73
AFGSU INTITIAL 02/02	CESU 03	II	3	21	63	3232,488
AFGSU INTITIAL 09/03	CESU 03	II	4	21	84	5496,72
AFGSU INTITIAL 11/05	CESU 03	II	0			435
TUTORAT 21/06	ASVAUVERGNE	II	3	14	42	2846,32
TUTORAT 19/05	IFSI	II	1	28	28	1285,25
PSYCHOLOGIE PA & ALZHEIMER 09/06	ASVAUVERGNE	II	5	14	70	3008,36
AIDE TOILETTE -MANUTENTION 27/06	E FAYET	II	1	14	14	631,6
AIDE TOILETTE -MANUTENTION 03/10	E FAYET	II	2	14	28	1070,63
AIDE TOILETTE 18/10	E FAYET	II	1	14	14	505,19
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 02/06	ASVAUVERGNE	II	3	14	42	1717,06
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 04/10	ASVAUVERGNE	II	1	14	14	763,66
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 15/11	ASVAUVERGNE	II	3	14	42	1852,76
LES BASES DU METIER D'INTERVENANT 29/11	ASVAUVERGNE	II	3	14	35	1587,74
MISSIONS ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNELS 26/09	E FAYET	II	1	7	7	278,82
MISSIONS ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNELS 07/10	E FAYET	II	2	7	14	574,31

ACCOMPAGNEMENT FIN DE VIE 03/10	ASVAUVERGNE	II	3	14	42	1890,9
RISQUES ROUTIERS 8/12	INSEER	II	4	3,5	7	947,85
ASG 09à12/22	IFSI VICHY	II	3	140	420	17581,84
VAE DPAS	GRETA	I	6	42	252	11753,17
APPRENTISSAGE DPAS -MAURY	IRFSSA	I	1	195	195	3387,84
SS TOTAL AS			53	639,5	1476	63702,548
ENTRETIEN EVAL 03/02	UNA	II	3	21	63	2388,90
ROLE DE TUTEUR	CCI	II	1	14	14	1241,99
ARCAD	ARCHE MC2	II	8	3,5	28	1332,21
LSWA	ARCHE MC2	II	10	17,5	164,5	8704,39
SS TOTAL IC			22	56	269,5	13667,5038
ARCAD	ARCHE MC2		2	3,5	7	286,86
LSWA	ARCHE MC2		2	3,5	7	402,81
SS TOTAL ALZ			4	7	14	689,67
Formateur PRAP2S	ATOUT SYNERGIA	II	1	28	28	1888,94
WEBMINAIRE DSN DOETH	CYTIZEN	II	1	2	2	113,32
DROIT DU TRAVAIL	CEGOS	II	1	14	14	2038,15
ARCAD	ARCHE MC2	II	8	3,5	28	1194,92
LSWA	ARCHE MC2	II	7		119	5605,11
SS TOTAL ADM			18	47,5	191	10840,44

